LISTE DE FOURNITURES : Petite Section
Année scolaire 2025/2026
Sous réserve de modifications en septembre

BIENVENUE en PS !
Toutes ces fournitures devront être marquées au nom de l'enfant de façon indélébile.
Merci de **tout apporter à l'école dès le jour de la rentrée.**

- 2 photos d'identité récentes (écrire le nom de l'enfant au dos)
- 1 photo de l'enfant en famille pendant les vacances d'été (écrire le nom de l'enfant au dos)
- 2 boites de mouchoirs
- 1 boite à chaussures d'enfant vide
- 1 gobelet en plastique dur (écrire le nom de l'enfant au dessous avec un feutre indélébile)
- 1 couverture peu volumineuse (environ 70x110) marquée au nom de l'enfant de façon visible
- 1 blouse en bon état marquée au nom de l'enfant (commandée chez Bobine).
- Dans un grand sac plastique (marqué au nom de l'enfant), 1 set de vêtements de rechange : 1 slip/culotte, 1 paire de chaussettes, 1 pantalon, 1 haut, et quelques petits sacs en plastique pour les vêtements sales. Ces vêtements seront utilisés en cas « d'accident ». Le sac restera à l'école toute l'année.
  Penser à rendre rapidement et propres les vêtements prêtés par l'école.

Prévoir aussi, pour le jour de sport : baskets/ pantalon type jogging ou legging qui seront portés dès le matin.

Merci de respecter toute l'année ces quelques consignes qui aideront votre enfant à trouver ses repères dans le groupe et à acquérir une certaine autonomie

- ✓ Veiller à ce que la **tenue vestimentaire soit toujours pratique** afin de faciliter le passage aux toilettes (éviter salopettes et bretelles) ; penser à acheter des chaussures faciles à enlever et à remettre tout seul ! Veiller à attacher les cheveux des enfants ayant les cheveux longs
- ✓ **Tous les vêtements** (gilet, blouson, manteau, cagoule… chaussures) que l'enfant portera ou accrochera à son porte manteau doivent être **marqués de façon indélébile** (prénom et nom sur étiquettes en tissu cousues de façon visible par l'adulte).
  - **Pour l'hiver : tour de cou obligatoire, pas d'écharpes**.
- ✓ S'il en éprouve le besoin, votre enfant peut, bien sûr, apporter son "doudou" préféré à l'école. Veiller à ce qu'il ne soit pas trop « volumineux » ni sonore ! Ne pas oublier de le marquer (lui-aussi !) au nom de l'enfant.
- ✓ **L'APEL fournira un « tote bag » à votre enfant le jour de la rentrée,** il servira à mettre le doudou, le carnet de liaison et le goûter. Ce « Tote bag » fera chaque jour l'aller-retour entre l'école et la maison.

Pour les enfants restant après 16H30 à l'école, prévoir de donner un goûter et une gourde chaque jour

Si le matériel fourni par l'école est déterioré, il sera à votre charge de le remplacer